

2022-11/014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-deux, le 16 novembre

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

François CAVALLIER, Maire

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Corine GUIGNON, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Jean-Christophe BERTIN, Pascale AUGUET-OTTAVY, Philippe VERCHER, Michel REZK, Isabelle DERBES, Karine CACHELEUX, Céline PELLISSIER, Sandrine BUIRON, Timothée KOENIG, Marie MEYER

Absents excusés : Laurent DENIS (pouvoir à Jean-Christophe BERTIN), Aurélie COURANT (pouvoir à Sandrine BUIRON), Nicolas BAGNIS (pouvoir à Timothée KOENIG), Cécile AUTRAN (pouvoir à Corine GUIGNON), Pascal MONTLAHUC (pouvoir à François CAVALLIER), Sara SUSINI (pouvoir à Jacques BERENGER)

Absent : Jean-Christophe CHAUTARD

Secrétaire de séance : Corine GUIGNON

15 PRESENTS**21 VOTANTS**

CESSION DE TROIS PARCELLES JOUXTANT L'ANCIEN MOULIN A FARINE

Monsieur le Maire rappelle au conseil que par une délibération datée du 15 juin 2020, il avait été autorisé à aliéner l'ancien moulin à farine dont la structure ne cessait de se dégrader.

Cette bâtisse est désormais rénovée.

L'actuel propriétaire, la SCI Moulin de LOJO souhaite acquérir trois petites parcelles jouxtant ladite bâtisse. Ces parcelles d'une superficie respective de 3 m², 1 m² et 14 m² soit un total de 18 m² ont une valeur estimée par la DIE de 100 €uros, conformément au document ci-joint.

Compte tenu des frais annexes inhérents à cette transaction, Monsieur le Maire propose de céder ces trois parcelles pour un montant total de 1 000 €uros.

Le conseil ouï l'exposé du maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à aliéner les trois parcelles cadastrées 1 760 P, 1760 P et Ex DNC d'une superficie totale de 18 m² conformément au plan ci-joint au prix de 1 000 m² à la SCI LE MOULIN DE LOJO.

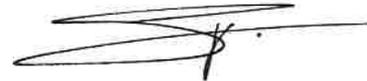
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous les documents afférents à cette transaction.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official seal. The seal contains the text "MAIRIE DE CALLIAN" at the top and "84100 (VAR)" at the bottom, with a central emblem depicting a building and a figure.

Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of several horizontal strokes and a vertical stroke, positioned to the right of the Mayor's signature.